

Questions orales

M. Frith: Monsieur le Président, il y a eu beaucoup plus de conversions sur le chemin du lac Meech que sur celui de Damas.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RELEVER LES PRESTATIONS
VERSÉES AUX INVALIDES

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Une augmentation importante des taux de cotisation au Régime de pensions du Canada entraînera l'accumulation d'excédents appréciables de fonds dans ce régime. Le ministre utilisera-t-il ces excédents pour relever les prestations versées aux invalides? Ne pourrait-il pas s'en servir pour permettre aux Canadiens de jouir d'une retraite anticipée en laissant ainsi la place aux jeunes qui ont le plus fort taux de chômage?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député omet de dire à la Chambre que si on ne modifie pas les taux de cotisations au Régime de pensions du Canada, les fonds seront épuisés dans quelques années. Il faut donc les modifier et c'est pour cette raison surtout que mes collègues provinciaux et moi-même nous sommes réunis à Montréal il y a une semaine. Nous tâcherons d'évaluer les conséquences des modifications envisagées, non pas uniquement en ce qui concerne l'importance du fonds lui-même, et forcément de l'argent qui sera redistribué aux provinces, mais aussi en fonction des conséquences qu'elles pourraient avoir pour les petites entreprises qui voient dans toute augmentation induite de leurs contributions au Régime un obstacle à la création d'emplois. Nous voulons éviter cet écueil.

* * *

LES FINANCES

LE RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS—DEMANDE DE RÉFORME

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je reviens tout juste de Colombie-Britannique et je tiens à dire au ministre que les banques de vivres . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme Mitchell: Je tiens donc à dire au ministre et au gouvernement que le nombre de banques de vivres a beau avoir doublé, elles ne suffisent quand même pas à la tâche. Le taux de chômage augmente, 25,000 emplois ayant été perdus depuis trois mois. La criminalité est à la hausse et les enfants sont marqués à jamais par la pauvreté. Telle est la situation en Colombie-Britannique seulement.

Les gens ne peuvent tout simplement plus faire face à d'autres mesures d'austérité très dures comme celles que le ministre semble vouloir proposer dans son budget à venir. Pourquoi ne présente-t-il pas la réforme de la fiscalité des sociétés et des particuliers que notre chef et notre parti réclament? Pourquoi ne pas annoncer que, pour une fois, ce sont les gens ordinaires qui vont être avantagés plutôt que les sociétés?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la députée à Ottawa.

M. Waddell: Ne prenez pas votre air supérieur.

Mme Mitchell: Il est à peu près temps que vous vous rendiez là-bas vous-même.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Permettez-moi de répondre à la question.

M. Blaikie: Il n'y a rien de drôle là-dedans, Mike.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): En réponse à la question que m'a posée le député de Kamloops-Shuswap, j'ai précisé que le prochain budget ne renfermerait aucune réforme fiscale importante. Il est trop tôt pour cela. La question est trop complexe.

M. Broadbent: Il est plutôt trop tard.

● (1440)

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je tiens à dire au chef du NPD que s'il désire une politique fiscale perturbatrice qui nuira à la création d'emplois par les petites entreprises, la meilleure façon de s'y prendre, c'est de formuler à la hâte une réforme de la fiscalité qui ne soit pas le fruit d'un examen réfléchi.

L'exposé économique de l'automne dernier visait à réduire les taux d'intérêt. Cette réduction est la meilleure façon de créer des emplois et de résoudre les problèmes dont la députée a parlé tout à l'heure.

ON DEMANDE DE MODIFIER CERTAINS IMPÔTS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, permettez-moi de revenir sur une observation faite un peu plus tôt par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la meilleure façon de protéger les programmes sociaux pour ceux qui en ont le plus besoin. Le ministre des Finances est-il prêt à suivre la suggestion de notre chef et à réformer les exemptions d'impôt pour enfants, à appliquer un impôt minimum et à relever les taux d'imposition les plus élevés, afin de réaliser des économies qui pourront être ensuite utilisées pour augmenter les allocations familiales versées aux familles qui en ont désespérément besoin?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, selon moi, c'est dans un budget que l'on peut régler le mieux toutes les questions que la députée a soulevées aujourd'hui. Je la remercie de ses observations. Je suis en désaccord avec certaines d'entre elles, mais nous devons attendre la présentation d'un budget pour voir comment on entend aborder ces questions.

* * *

L'EMPLOI

LES JEUNES CHÔMEURS—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le gouvernement a fait des coupes dans les programmes d'embauche s'adressant spécialement aux jeunes Canadiens—des programmes d'apprentissage, de transition entre l'école et la vie professionnelle comme First Chance on the job training. Sous le nouveau gouvernement, combien de temps faudra-t-il pour que l'économie puisse absorber les 454,000 jeunes chômeurs d'aujourd'hui? La ministre peut-elle mettre la Chambre dans le secret et nous dire ce que le gouvernement fera pour ces jeunes gens?